



Contrat FROMAGE DE BREBIS 2026/2027

Entre
Régis Carrère Arrouget - LARUNS, vallée d'Ossau en Béarn
 et
les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !
 47, avenue du 18 avril 1944 - 91200 Athis-Mons

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Régis élève 130 brebis laitières de race basco-béarnaise. Il traite matin et soir ses brebis à la main. Après la traite, il fabrique tous les jours son fromage fermier à pâte pressée non cuite : la tomme de brebis de la vallée d'Ossau de 4 à 5 kg en moyenne. Toute sa production est effectuée en vallée d'Ossau. L'hiver dans la vallée, l'été en estive. Les brebis sont nourries avec le fourrage (foin et regain) récolté durant l'été.

Au printemps, dès le mois de mai, le troupeau rejoint les pâturages au-dessus du village de Laruns, avant de monter plus haut en juin, à l'estive de Brousset où la fabrication de fromage se poursuit jusqu'au 10 juillet.

La fabrication du fromage fermier est artisanale. Après avoir été chauffé, le lait est emprésuré, mis à caillé puis brassé et chauffé de nouveau jusqu'à 38°. Il est ensuite ramassé et pressé à même le moule pour en extraire le petit lait, avec lequel on fait le Greuil. Le fromage est enfin affiné en saloir collectif pendant 3 à 6 mois.

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes paniers pour la durée totale de mon contrat.
- Je viens récupérer mon panier lors de la livraison aux Travées.
- Je prends toutes dispositions nécessaires au respect de la chaîne du froid entre la livraison et la consommation.

Tomme fermière de brebis	Dates des livraisons										TOTAL COMMANDE	Prix au Kg
	29 octobre 2026	26 novembre 2026	17 décembre 2026 *	28 janvier 2027 *	25 février 2027 *	25 mars 2027	29 avril 2027	27 mai 2027	24 juin 2027	30 septembre 2027		* 27,00 € fromage d'estive (décembre, janvier, février)
Prix / part	15 €	15 €	16 €	16 €	16 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €		26,00 € (autres mois)
Nb parts												
Prix												
Chèques												

Les tommes font environ 4 à 5 kg de moyenne. Régis découpe son fromage en 8 parts allant de 450 g à 650 g. L'adhérent s'engage sur une 1/2 tomme minimum (soit 4 parts).

Décembre, janvier et février fromage d'estive : 16 € la part - autres mois 15 € la part.

L'ajustement se fera en septembre en fonction des **poids** réels.

COMMANDE ET PAIEMENT – DATE LIMITE DE DÉPÔT : 22 octobre 2026

Le paiement s'effectue au moment de la commande par **3 chèques** de **3 ou 4 mois** à l'ordre de : **Régis Carrère Arrouget**

Nom : N° adhérent :

Adresse :

Fait à Juvisy-sur-Orge, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur